Journal municipal de Royaucourt - Domélien - Abbemont

Septembre 2020 N°17

Le mot du Maire

Chères Royaucourtoises, chers Royaucourtois,

Nous espérions que la situation sanitaire évoluerait de manière satisfaisante durant les vacances d'été. Malheureusement, nous constatons depuis plusieurs jours une augmentation significative du taux de circulation et des infections liées au virus COVID-19 dans notre département.
Devant ces nombreuses incertitudes et au risque d'une deuxième vague automnale de l'épidémie, il est de mon devoir de Maire, en concertation avec les élus, d'éviter toute aggravation de la situation sanitaire locale et d'assurer la sécurité des habitants.
C'est pourquoi, nous avons décidé à notre plus grand regret d'annuler certains événements municipaux de septembre, à savoir la fête des voisins du 18, le repas et animation ainsi que le concert dans l'église prévus le 20.
Nous espérions que cet événement déjà reporté le 14 juillet, symboliserait « un retour à la normale ».
Ce n'est malheureusement pas le cas.
Cette rentrée est très particulière. Le retour à la vie normale peine à se réinstaller. Nous restons donc vigilants et mobilisés pour nous adapter au jour le jour à toute évolution de la situation. Nous vous invitons vivement à consulter le site internet et le facebook de la commune afin de vous en tenir informés.
Je vous souhaite malgré tout une bonne rentrée. Prenez soin de vous et des autres.

Votre Maire
Laurent Gesbert

Vos élus vous informent

<u>Vol à l'atelier communal :</u>

Pour la deuxième fois en 4 ans, l'atelier municipal a été vandalisé.

C'est l'ensemble du matériel espace vert ainsi que de nombreux outillages qui ont été dérobés.

Les voleurs ont découpé le grillage attenant à l'atelier, fracturé la porte et sont repartis par les champs sur le côté de l'usine. Ce qui nous laisse à penser, qu'ils étaient bien informés et connaisseurs des lieux.

Le préjudice s'élève à plus de 7000 euros.

Une plainte a été déposée en gendarmerie et l'enquête est en cours.

Notre assureur devrait en partie nous rembourser les frais liés au rachat du matériel.

Lors du prochain conseil municipal, nous évoquerons la possibilité de mettre en place des caméras de vidéo-surveillance au abord de la mairie ainsi qu'au niveau de l'arrêt de bus et de l'église.

<u>Travaux rues de Montdidier, Verte et Morlière :</u>

Les travaux de changement de lanternes pour les rues citées ci-dessus vont être prochainement réalisés.

Il s'agit d'harmoniser l'éclairage public par la pose de nouvelles lanternes à leds blanches qui permettront une baisse de tension à 50 % de 22h à 6h.

Ainsi l'ensemble des rues du village seront équipées du même type d'éclairage.

Ces travaux d'un coût de 13 662€ TTC sont subventionnés à hauteur de 35 % par le département et 40 % par l'État.
Nous récupérons la TVA à hauteur de 16,43 % dans deux ans.

Les Projets à venir

- Changement des lanternes en leds rues Verte, Morlière et Montdidier.
- Enfouissement de la ligne d'éclairage publique (arrêt de bus) à Domélien

INFOS DIVERSES

L'aménagement du cimetière :

Dans le cadre de l'application de la loi Labbé dit « zéro phyto », la commune s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides, et aménage et gère, ses espaces différemment.
Pour cela, nous continuons à procéder au fleurissement de notre cimetière.
Afin d'en faciliter l'entretien, nous comblons les espaces perdus ou difficiles d'entretien par la plantation de fleurs annuelles et/ou vivaces. Nous procédons à l'enherbement des allées, et nous laissons les fleurissements spontanés se mettent en place.
Parallèlement, 3 containers sont à utiliser : l'un pour les déchets plastiques, l'un pour les matières organiques et végétales (terreau, fleurs fanées par exemple) et le dernier pour les déchets non recyclable.

#

Votre Agenda

En raison de la reprise du Covid19 et des mesures imposées par la Préfete de l'Oise, nous sommes dans l'obligation d'annuler l'ensemble de nos manifestations et cela jusqu'à un retour à la normale.

État Civil

Afin de respecter la loi sur le RGPD, nous ne publions dans cette rubrique qu'après accord préalable des familles concernées.

En raison du Covid19, plusieurs cérémonies (baptême, mariage) ont été reportées durant la période écoulée.

Retrouvez toutes vos actualités sur notre site internet : www.royaucourt.fr et la page facebook : Royaucourt ma commune

Dossier: Évacuation des ferrailles – rue du Cul de sac

Comme vous avez pu le constater, le nettoyage dans la propriété rue du Cul de sac a commencé.
Une entreprise de ferrailleurs a été autorisée par la famille du défunt à débarrasser les dizaines de carcasses de voitures et autres ferrailles en tout genre.
Cette opération se fait avec un arrêté du maire et sous la surveillance régulière de la gendarmerie.

#

Un village qui bouge

Installation d'une serre à l'atelier

Monsieur le maire a fait don d'une petite serre de 8m² qui a été installée à proximité de l'atelier.
Cette serre va permettre à l'agent communal de réaliser ses propres semis dans le but de continuer le fleurissement du village et de faire des économies.

Le saviez-vous

Pour la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage qui occasionnent du bruit sont réglementés par un arrêté en date du 20/08/2014 consultable en mairie et sur le site internet.

Ils ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h à 19h en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche. Interdit les jours fériés.

Cet arrêté réglemente aussi le bruit occasionné dans les habitations et les dépendances ainsi que par les animaux.

Toute infraction a cet arrêté peut être constaté et faire l'objet de poursuite et/ou de condamnation.

Dépôt légal – ISNN :1969-2862- imprimé par nos soins à 100 exemplaires
Directeur de publication: Laurent GESBERT
03 44 51 71 13 - mairie.royaucourt@wanadoo.fr
(Retrouver les numéros des précédents bulletins sur notre site internet)

#